



Comment récupérer mon chèque caution sans avoir signé bail

Par **david52**, le **11/02/2010** à **19:37**

Bonjour, voilà j'ai un problème avec un propriétaire. Suite à la visite de son appartement en location j'ai rempli un formulaire de candidature pour et il fallait un chèque pour la caution. Il m'avait dit qu'il avait plusieurs personnes et qu'il allait faire son choix. Au bout de 2 semaines toujours pas de nouvelle je me permets de le contacter pour savoir si il avait fait son choix, il me dit que c'est ok pour moi mais il me demande tout à coup 3 loyers d'avance je lui réponds que c'est impossible j'ai pas les moyens et que c'était pas du tout prévu comme ça.. et là il me dit qu'il a dit non aux autres candidats et qu'il m'avait choisi mais vu sa manière de procéder et le temps qu'il avait mis je lui est dit que je n'en voulais plus et que de toute façon je n'avais pas signé de bail, le problème c'est que je n'ai toujours pas récupéré mon chèque même si celui-ci n'est pas encaissé mais il m'a sous-entendu de le faire. Que dois-je faire pour récupérer mon chèque ??